

# RAPPORT MORAL

Chers adhérentes et adhérents, nous nous retrouvons à nouveau pour faire un point sur les événements remarquables qui ont émaillés la saison écoulée.

Une saison qui avait bien démarré et malheureusement s'est terminée beaucoup plus difficilement.

Je scinderai ce rapport en deux parties, avant et après le COVID.

En premier lieu, je voudrais exprimer des remerciements.

- Remerciement à nos interlocuteurs élus municipaux qui ont été à notre écoute tout au long de cette année pour nous aider à résoudre des problèmes nécessitant l'intervention des services municipaux. Je remercierai particulièrement Monsieur ISNARD, notre Maire, ainsi que Monsieur David YTIER (*Elu aux finances – vie associative – traditions provençales*). Il s'est toujours montré très disponible et à notre écoute.  
Nous avons eu durant la saison plusieurs réunions au cours desquelles les échanges ont toujours été constructifs et nos doléances prises en compte.
- Je tenais aussi à remercier notre personnel administratif toujours efficace et disponible lorsque cela a été nécessaire. Il en est de même pour notre personnel d'animation pour lequel nous avons eu des retours très positifs de la part des adhérents.
- Nous remercions aussi l'association Fête et renaissance de Salon de Provence pour leur accueil durant l'été pour les marchés nocturnes du vendredi.
- Nous remercions le CIC de Salon de Provence qui a sponsorisé nos cartes d'adhérents pour 50%.

La municipalité nous a proposé un plan d'investissement sur 3 ans destiné à améliorer et remplacer les matériels usagés ou obsolètes. Le budget accordé par la municipalité pour cette saison était de 20 340 € et nous avons engagé une dépense de l'ordre de 25 000 €, soit un supplément de 25% de notre part.

Ceci nous a donc permis de faire des investissements suivants :

- Remplacement du matériel informatique
- Remplacement d'une partie du mobilier
- Remplacement du matériel téléphonique
- Remplacement de deux pianos
- Remplacement d'une partie du matériel de la section gymnastique artistique. Sur ce point je signalerai que ce matériel est aussi utilisé par les collègues.

De plus les services techniques municipaux ont refait toutes les peintures des bureaux et ainsi qu'une grande partie des locaux (*salles et Nautilus*), rendant le cadre de travail ainsi que les accueils beaucoup plus conviviaux.

Le nombre d'adhérents est resté stable, ce qui est un gage de satisfaction de leur part et de reconnaissance du professionnalisme de nos animateurs.

Le redressement financier entamé lors des saisons précédentes a été maintenu. Comme cela sera présenté dans le rapport financier, ceci nous a permis de démarrer la saison avec une trésorerie positive et de nous préparer à certaines échéances.

A l'exception de la gymnastique artistique, pratiquement toutes les sections sont revenues à l'équilibre. Pour ce qui concerne cette section, nous avons continué à essayer de la ramener à l'équilibre, nous avons prévu d'accepter un déficit de 3 000 € cette saison.

Nous avons d'autre part comme objectif de réduire notre dette sociale. En ce qui concerne les indemnités de fin de carrière dues au personnel, conventionnellement, nous avons une dette sociale de l'ordre de 83 124 € charges sociales comprises, ceci est une obligation légale à remplir vis-à-vis de nos salariés. Nous avons décidé d'utiliser un système mixte, une partie en assurance et une partie en provision comptable. Nous avons versé un complément sur l'assurance en prévision du départ en retraite de notre professeur de gymnastique artistique prévu fin décembre 2020 puis avons procédé à un second versement prévisionnel. En parallèle, nous avons augmenté la provision comptable pour couvrir pratiquement la dette charges sociales comprises.

Si les sommes placées en assurance ne peuvent être utilisées à une autre destination, il n'en est pas de même de la provision comptable dont les fonds restent en trésorerie et sont utilisables à d'autres fins.

Dans l'ensemble nous étions dans une belle saison, ceci jusqu'au 17 mars.

A partir de cette date, il nous a fallu prendre très rapidement des décisions, ceci avec des informations partant dans tous les sens.

- Incertitude sur la durée du confinement
- Incertitude sur les mesures économiques et sociales
- Difficultés pour les déplacements
- Perte des locaux

Les activités arrêtées, il était nécessaire d'organiser une permanence téléphonique, une continuité des tâches administratives. Pour cela une partie du personnel administratif a dû continuer à venir sur le site, d'autres travaillant de chez elles lorsque c'était possible et je les en remercie.

Durant cette période, le bureau a dû prendre ses décisions à partir de renseignements qui tombaient au compte-goutte et changeaient souvent dans la journée.

La décision la plus importante a été de définir la position de la MJC vis-à-vis de nos animateurs salariés et contractants.

Il a été décidé de maintenir les salaires et de payer les factures d'acomptes pour maintenir les revenus (*souvent très bas*) de nos animateurs, ceci, sans faire appel aux mesures mises en place. Mesures d'ailleurs inexistantes lors de la première paye.

L'autre décision découlant a été de ne pas procéder au remboursement des cotisations, comme cela nous est permis. En compensation, nous appliquerons une réduction de 15% pour les réinscriptions de la saison 2020/2021.

Pour éviter les reproches faits par certains administrateurs qui ne s'étaient plus manifestés durant des semaines et sont réapparus pour critiquer les décisions prises pendant qu'ils étaient bien tranquilles, j'ai demandé qu'un correspondant COVID assure un suivi de nos obligations légales et un contact avec les organisations avec qui nous travaillons. D'autre part, j'ai demandé qu'une commission COVID soit mise en place pour étudier sereinement les mesures à définir pour ne pas reproduire certaines décisions faites dans la précipitation du moment.

Nous nous attendons à une reprise difficile avec une forte probabilité de baisse du nombre des adhésions en partie par crainte de l'évolution de la maladie et inquiétude financière.

En cas de nouvelles mesures de confinement ou entraînant des arrêts d'activités, ce sera à la commission COVID de faire des propositions et d'être en appui pour le bureau et le Conseil d'Administration.

La saison s'est terminée dans une situation exceptionnelle. Nous avons géré au mieux de nos capacités cette période et nous laissons une situation qui permet d'assurer le démarrage de la saison suivante.

En souhaitant que nos animateurs et notre personnel puissent continuer à faire vivre la MJC et à lui permettre d'assurer des ateliers, des formations et des animations accessibles au plus grand nombre.